

canoë-kayak information

N° 83 - 30 JUIN 2000

TREIGNAC : LE CRU DU MILLENIUM

A l'issue de quatre jours de compétitions inondés par le soleil, le sourire de la satisfaction se lisait sur tous les visages.

- Sur celui des organisateurs tout d'abord, heureux d'avoir gagné un pari fou : celui d'organiser à la fois des championnats du Monde de haute tenue ayant attiré près de 50000 spectacteurs et de proposer des animations diverses et variées pour tous les publics.
  3000 personnes ont en effet pu mesurer, à travers les activités de Canoë-Kayak proposées par l'ensemble des clubs du département, à quel point notre fédération était forte de ses différences.
  15000 personnes ont applaudi le spectacle Son et Lumière et chaque soir tant sous chapiteau que dans le centre de Treignac, des milliers de "gens venus d'ailleurs" ont pu vibrer au son de la musique et aux incantations des membres du "Club France". Treignac, commune de 1500 habitants, était en ébullition.

- Sourire également dans les rangs des équipes de France qui remportent 8 médailles sur 8 courses même si le coup de pagaie en trop de Magali a ôté la cerise sur le gâteau. La médaille d'or individuelle sera pour la prochaine fois.

- Grand bonheur et reconnaissance de la part des dix délégations invitées et prises en charge par l'organisation et dont c'était la première participation à des championnats du Monde. Grâce à elles, l'objectif des 35 nations a presque été atteint.

- Grande satisfaction et compliments chaleureux de la part du président de la Fédération Internationale de Canoë et de son trésorier, ainsi que du président de la commission internationale de descente pour qui l'organisation était parfaite.

- Nombreux témoignages de reconnaissance de la part des "anciens" internationaux et des " plus jeunes" qui ont apprécié l'invitation à la fête. Pour beaucoup cet honneur et ces retrouvailles furent un moment d'émotions intenses largement partagé.



FFCK : Igor Meijer

Enfin, récompense suprême, de nombreux hôtes de marque ont répondu à notre invitation. Comment ne pas s'en réjouir :

- Madame Marie George Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports et Monsieur Henri Serandour, Président du CNOSF nous ont fait l'honneur d'assister à la cérémonie d'ouverture aux côtés du Président de la FIC.

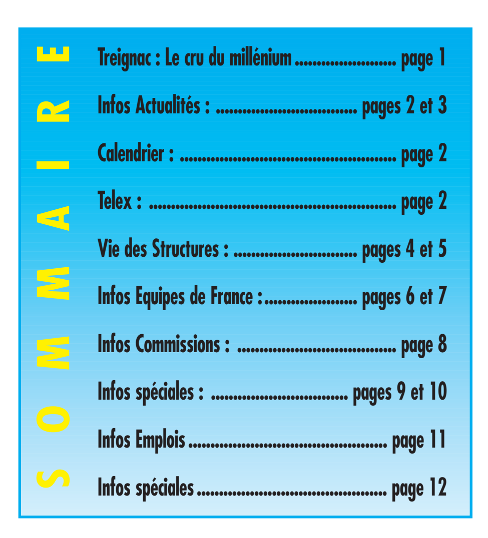
- Madame Bernadette CHIRAC présidait le repas des Entreprises et assistait aux finales du samedi alors que grâce aux portables le Président de la République, tenu au courant du succès de ces championnats, tenait à nous remercier et à nous en féliciter.

- Monsieur François Roussely, Président d'Electricité de France, présent également au repas des Entreprises ainsi qu'aux finales, m'a réaffirmé à quel point notre partenariat basé sur les valeurs communes lui donnait entière satisfaction.

Pour conclure, même s'il est encore trop tôt pour établir un bilan définitif, nous pouvons affirmer que ces championnats du Monde nous laissent une agréable impression de mission accomplie. Il ne fait aucun doute que cette opération sonne le départ du développement de notre activité dans tout le Limousin de même qu'elle a redonné des couleurs aux nombreux passionnés de la descente qu'ils soient sportifs ou dirigeants. Il appartient désormais à chacun de prolonger cette dynamique.

Enfin, nombreux ont été les acteurs de cette réussite : Comité Régional, Association Treignac Vézère 2000, siège fédéral, cadres techniques, collectivités, partenaires, services de l'Etat... que tous soient chaleureusement remerciés même si le plus beau des remerciements restera celui qui se lisait sur le visage de tous.

Le Président
Christian Hunaut



SOMMAIRE

TELEX

DÉCÈS
Nous avons la peine d'apprendre le décès de Maurice Chalavoux, membre d'honneur de la fédération. Médaillé de la Jeunesse et des Sports, président d'honneur de la section nationale CK du TCF, de la Ligue du Lyonnais, du Comité départemental du Rhône et du TCK Lyon, il représenta la France auprès de la Fédération Internationale de Canoë.

La fédération présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

AGENDA DU PRESIDENT

Mai 2000

03 Lannion : Présentation du stade d'eau vive aux personnalités du Finistère.
04 Paris siège AXA : réunion des Présidents de Fédération et du GIP Paris 2008 pour les JO.
05 Paris : Déjeuner à l'Elysée sur invitation de Madame CHIRAC.
10 Paris : Assemblée Générale du CNOSF.
10 Paris : Réunion quadripartite CISN, fédérations CK, Voile, Aviron.
11 Paris : Rencontre avec le Comité Régional Ile de France
11 Tarbes : Présentation de la coupe du Monde de Slalom à St Pé de Bigorre.
13 Guingamp : Intervention dans le cadre du Séminaire National de la FNOMS sur la pratique des sports de nature.
16 Pleyben : Visite sur le site de l'accident mortel. Rencontre avec élus, pompiers, présidente du club, éducateurs.
18 Boulogne-sur-mer : Conférence de presse : Championnat d'Europe Juniors Course en Ligne.
23 Paris : Réunion bureau UCPA - Bureau exécutif.
24 Vaires-sur-Marne : Test de sélection Course en Ligne.
28 Angers : Championnat de France Elite Course en Ligne.
30 Paris : CNOSF - Rencontres "sport en entreprise"
31 Treignac - Départ Championnats du Monde de Descente.

Juin 2000

01-02-03-04 Treignac-Championnats du Monde de Descente
05 Paris : Rencontre des Président et Trésorier FIC avec GIP Paris 2008. Présentation du site de Vaires et des projets en cours aux Président et Trésorier de la FIC par le Conseil Régional Ile de France.
08 Paris : INSEP : Rencontre avec les athlètes sélectionnés aux Jeux Olympiques-Grande Rencontre de la TRIBU.
11 Corbeil-Essonne : Finales Championnat de France de Kayak Polo, rencontre avec les équipes de France et les élus locaux.
14 Paris : Conseil d'Administration du CNOSF.
16 Siège : Commissions sportives.
17 Siège : Bureau exécutif + Conseil Fédéral.
22 Paris : Commission nationale du FNDS.
24-25 Duibourg : Régates internationales Course en Ligne.

Juillet 2000

1-2 St Pé de Bigorre : Coupe du Monde de Slalom.

CALENDRIER

01-juillet - 02-juillet
Slalom - Coupe du Monde - 3ème Manche - St Pé de Bigorre (Midi Pyrénées) – 65
01-juillet - 02-juillet
Marathon de la Vallée de Dordogne - Argentat (Limousin) - 19 - Dordogne
06-juillet - 09-juillet
Course en ligne - Championnat d'Europe Senior - Poznan (Pologne) - Malta
06-juillet - 09-juillet
Descente - Championnat du Monde Juniors - Vipiteno (Italie) -
08-juillet - 09-juillet
Slalom - Coupe du Monde - 4ème Manche - Seo d'Urgell (Espagne) - Segre
08-juillet - 29-juillet
Randonnée - Elbe Rallye - Schmilka-Hambourg (Allemagne) - Elbe
13-juillet - 16-juillet
Slalom - Championnat du Monde Juniors - Bratislava (Slovaquie)
13-juillet - 16-juillet
Course en ligne - Championnat de France Vitesse - Boulogne sur Mer (Nord Pas de Calais) - 62 - Liane
13-juillet - 16-juillet
Course en ligne - Epreuve nationale de l'espoir - Boulogne sur Mer (Nord Pas de Calais) - 62 - Liane
18-juillet - 23-juillet
Kayak polo - Championnat du Monde - Sao Paolo (Brésil)
19-juillet - 26-juillet
Cadets eau vive - Championnat de France Cadets Eau Vive - Bellentre/Macot (Rhône Alpes) - 73
21-juillet - 23-juillet
Descente - Championnat de France - Bellentre/Aime (Rhône Alpes) - 73 - Isère
21-juillet - 23-juillet
Course en ligne - Championnat d'Europe Juniors - Boulogne sur Mer (Nord Pas de Calais) - 62 - Liane
22-juillet - 05-août
Randonnée - Millennium Thames Tour - Lechlade (Angleterre) - Tamise
29-juillet - 30-juillet
Slalom - Championnat de France N2 - Metz (Lorraine) - 57 - Bassin de la Pucelle
29-juillet - 30-juillet
Slalom - Championnat de France par Equipes de Clubs - Metz (Lorraine) - 57 - Bassin de la Pucelle
31-juillet - 10-août
Randonnée - Finnish Archipelago - Helsinki-Turku (Finlande) - Archipelago of Southwest
03-août - 06-août
Freestyle - Championnat d'Europe - Norvège
04-août - 06-août
Descente - Championnat du Monde Universitaire - Slovaquie
04-août - 06-août
Slalom - Championnat du Monde Universitaire - Slovaquie
04-août - 06-août
Marathon - Championnat de France - Lons le Saulnier (Franche Comté) - 39 - Lac de Vouglans
05-août - 11-août
Randonnée - Raid Littoral 13 - Tarascon La Ciotat (Alpes Provence) - 13 - Rhône-Méditerranée
12-août - 20-août
Va'a - Championnat du Monde Vitesse - Townsville (Australie)
14-août - 19-août
Randonnée - Rallye du Canal du Midi Aviron et Canoe Kayak - Toulouse/Sète (Midi Pyrénées) - 31 - Canal du Midi
26-août - 27-août
Merathon - Championnat de France - Grau du Roi (Languedoc Roussillon) - 30 - Méditerranée -
02-septembre - 03-septembre
Marathon - Championnat du Monde - Dartmouth (Canada)
08-septembre - 10-septembre
Wave ski - Championnat de France - Sables d'Olonne (Pays de Loire) - 85 - Tanchet
09-septembre - 10-septembre
Slalom - Challenge Claude Furst - Metz (Lorraine) - 57 - Bassin de la Pucelle
16-septembre - 17-septembre
Course en ligne - Championnat de France Fond Equipage - Bourges (Centre) - 18 - Val d'Auron
17-septembre - 20-septembre
Slalom - Jeux Olympiques - Sydney (Australie) - Penrith Lake
26-septembre - 01-octobre
Course en ligne - Jeux Olympiques - Sydney (Australie) - Penrith Lake

VOTE DEFINITIF DE LA LOI SUR LE SPORT



FFCK : Igor Meijer

Le projet de loi est revenu devant les députés le 22 juin 2000 pour un vote définitif après que les sénateurs aient supprimé le 31 mai le chapitre relatif aux sports de nature. Les députés ont donc rétabli et voté un titre III concernant les espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, lesquels espaces peuvent recouvrir à la fois le domaine public ou le domaine privé d'une collectivité ou encore des sites appartenant à un propriétaire privé.

Le Comité national des espaces, sites et itinéraires est consulté sur tout projet législatif et réglementaire pouvant affecter les sports de nature. Sa représentation, de même que celle des fédérations concernées, est garantie au sein des organismes ayant à charge la gestion, la protection ou l'aménagement des milieux naturels. Le CNOSF est chargé de conventionner avec les organismes gestionnaires d'espaces naturels protégés pour y permettre un accès concilié, tandis que les fédérations se voient reconnaître une compétence pour définir les normes techniques et de sécurité de leurs espaces, sites et itinéraires.

La Commission départementale des espaces, sites et itinéraires est consultée préalablement sur tout projet d'aménagement ou de mesure de protection pouvant avoir une incidence sur les espaces ou activités. Elle propose la création du plan départemental des espaces, sites et itinéaires de même que les conventions et les srvitudes nécessaires.

Enfin, dès lors que des travaux ou ouvrages peuvent avoir une incidence sur les sites ou pratiques, l'autorité administrative doit prescrire les mesures nécessaires compensatoires ou correctives à la charge du bénéficiaire des travaux.

PARTIR ET NAVIGUER EN SECURITE



FFCK : Igor Meijer

A l'approche des vacances, plus que jamais, il convient d'être prudent. Comme en 1995, cette première moitié d'année 2000 est marquée par de tragiques accidents. Nous pouvons agir tous ensemble pour faire baisser ces statistiques tout en continuant à pratiquer et faire découvrir aux autres l'activité que nous aimons. L'actualité récente nous amène à faire un constat et un premier bilan des accidents mortels ou très graves survenus dans le cadre de la pratique du canoë kayak et d'émettre des recommandations.
Il est tout d'abord utile de rappeler en préambule que le dossier sécurité est complexe et jamais refermé. Les actions mises en place suite aux accidents de 1995 ont certainement évité de nombreux accidents.

CONSTATS
Il ressort des accidents identifiés cette année que ceux-ci se produisent toujours à cause des barrages à rappel ou de coincements à l'intérieur ou à l'extérieur de l'embarcation.
Le développement des activités de pleine nature offre la possibilité à des pratiquants tout à fait néophytes la possibilité de louer un bateau (souvent un canoë ouvert) et de naviguer.
Le développement des bateaux en polyéthylène démocratise l'accès aux rivières.
Les causes semblent néanmoins se différencier suivant le type de pratiquant :
- les néophytes se noient dans les barrages à rappel par méconnaissance du danger. Ils peuvent hésiter à franchir un seuil mais, parfois, se rapprochent par l'aval des barrages à rappel.
- les adhérents connaissent les pièges des barrages à rappel, ils se noient suite à un coincement dans l'embarcation (problème des bateaux en polyéthylène fermés) ou en dehors (problème de l'entretien des rivières). Ils sont aussi parfois négligents du danger pour eux mêmes ou leurs collègues adhérents.

CE CONSTAT AMENE A RAPPELER LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :
Rappel des règles de sécurité à appliquer :
- le club doit être déclaré en tant qu'Etablissement d'Activités Physique et Sportives auprès de sa Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,
- l'arrêté sécurité du 04 mai 1995 s'applique à tous les établissements qui organisent la pratique du canoë kayak. Il doit être :
- affiché dans tous les clubs, ainsi que les diplômes qui permettent l'exercice des cadres,
- appliqué strictement dans sa globalité, notamment le titre 1er section 1.1.1 les articles.2 et 3 relatifs à l'accueil, l'information - Section 1.1.2 les articles 5 et 6 relatifs à l'organisation des séances - Section 1.1.3 les articles 8-9-10-11-12 relatifs à l'équipement des embarcations et des pratiquants,
- délimiter le parcours et les zones de navigation sans risques potentiels,
- si vous possédez un règlement intérieur qui régit le fonctionnement de votre structure, affichez-le aussi,
- si votre club "fait de la location", assurez vous que cette activité est bien prévue dans vos statuts,
- prévoyez un contrat de location qui précise les engagements de chacun.

Proscrire toute pratique non accompagnée par les structures sur des itinéraires qui présentent des dangers connus tels que les barrages à rappel, qui ne font pas l'objet d'équipement (glissières, signalétiques, zones d'embarquement et de débarquement) et pour lesquels il n'existe pas d'information précise (dépliant, topo-guide) avertissant précisément les pratiquants des risques encourus (danger mortel).

Appliquez les règles d'usage en matière de reconnaissance des parcours avant les descentes de rivière et assurez-vous qu'il n'existe aucun arbre tombé dans la rivière ni d'obstruction du cours d'eau par accumulation de branches, végétaux, détritus divers charriés par la rivière risquant d'entraver la libre circulation des embarcations et de créer des risques de coincement en cas de dessalage. Si la rivière est encombrée, faites appel aux services de la police de l'eau (direction départementale de l'équipement ou de l'agriculture), aux syndicats de rivière, aux services municipaux…ou en dernier recours à la FFCK.

DES ACTIONS A PLUS LONG TERME SONT AUSSI A RENFORCER OU A DEVELOPPER
- celles qui tendent à rétablir la continuité des parcours avec l'aménagement des sites dangereux les plus fréquentés (glissière, embarquement, débarquement, chemin de portage, signalétique),
- mais aussi celles qui viendront clarifier le cadre juridique de la location, le travail sur la mise en sécurité du matériel et l'entretien des rivières.

Ces rappels de respect des règlements et ces recommandations se rapportent bien évidemment à l'exercice de toutes les pratiques gérées par notre fédération et notamment celles exercées en mer qui nécessitent la prise en compte d'éléments déterminants comme la météo, les marées etc … avec le respect de l'arrêté sécurité du 4 mai 1995 en son titre II avec les articles concernant l'accueil, l'organisation des séances encadrées, l'équipement des embarcations et des partiquants.

Alors prudence cet été et n'oubliez pas : la sécurité n'est pas synonyme de morosité !



PROCEDURES DE GESTION DES TITRES FEDERAUX, DES LABELS ET DES FICHES D'IDENTITE DES STRUCTURES DE LA F.F.C.K. AU 1/9/2000

Comme prévu , la F.F.C.K. met en place, pour la rentrée 2000, quelques procédures nouvelles ou complémentaires à celles existantes concernant la prise de titres fédéraux (Cartes Canoë Plus, Cartes Découvertes), de passeports pagaies couleurs et articles dérivés, la saisie des fiches d'identité des structures, de leur bilan d'activité et la demande de label.

A - Les trois principales nouveautés sont les suivantes :

1/Chaque structure de la F.F.C.K. (Club, Membre Associé, Comité départemental ou régional), dispose d'un code et d'un mot de passe pour accéder à la base de données fédérales gérée par notre prestataire CST. Ce qui n'était possible jusqu'à maintenant que par l'utilisation du Minitel, via le code 3614 CLUBFFCK deviendra **également** réalisable par Internet via le site fédéral ffcanoe.asso.fr pour quelques fonctions seulement dans un premier temps. Ces fonctions seront :

- la prise de titres fédéraux, passeports couleurs et articles dérivés,
- la saisie ou l'actualisation de la fiche d'identité de la structure,
- la demande de label et le bilan d'activité de la structure (nouvelle fonction).

2/La demande de label se fera désormais, par télématique ou par informatique, par la structure. La commission régionale d'agrément des labels consultera les demandes des structures de sa région, les corrigera au besoin, les validera, permettant ainsi au siège de la F.F.C.K. d'en prendre connaissance, de les vérifier au besoin puis d'en faire état.

3/Les fonctions citées en point N°1 s'appliqueront à toutes les structures et non plus seulement aux clubs affiliés.
Afin de mettre à jour la fiche d'identité de chaque structure, une procédure de vérification et/ou d'actualisation sera exigée avant la première opération (c'est déjà le cas pour les clubs avec la saisie des membres du bureau en exercice).

Le tableau, joint en annexe, récapitule les procédures en cours et à venir.
D'autres fonctions seront développées dans la saison, comme l'inscription sur les compétitions. Nous vous les présenterons ultérieurement.

B - Les raisons de ne pas s'inquiéter :

➢ Le Minitel continue à lui seul de pouvoir tout faire.
Il reste même le seul outil utilisé pour les fonctions qui n'ont pas été évoquées précédemment (statistiques, mouvements comptables, saisie de calendriers, consultations…).

➢ Les “ produits ” de la F.F.C.K. sont vendus aux mêmes tarifs qu'en 2000.

C - Ne pas oublier à la rentrée de septembre :

☛ **Au 1er septembre 2000**
→ M'assurer que le Code et le Mot de passe de ma structure sont bien en ma possession, sinon, les demander à la Fédération Française de Canoë-Kayak.

☛ **Avant le 15 septembre 2000**
→ Vérifier, mettre à jour, voire renseigner complètement la fiche d'identité de ma structure.

Types de "produits" / Types de structures	Cartes Canoë Plus		Cartes Découverte 1 jour et 7 jours		Passeports Pagaies Couleurs Diplômes pagaies blanches articles dérivés		Fiche d'identité de la structure Bilan d'activité		Demande de Labels	
	Avant sept. 2000	A partir de sept. 2000	Avant sept. 2000	A partir de sept. 2000	Avant sept. 2000	A partir de sept. 2000	Avant sept. 2000	A partir de sept. 2000	Avant sept. 2000	A partir de sept. 2000
Club Affilié	• Prise Minitel sauf pour les indépendants qui adressent leur demande directement au siège.	• Prises par Minitel ou Internet • Pas de changement pour la CC+ indépendant	• Prise par Minitel depuis sept. 1999 par quantité de 20 cartes numérotées • cartes non millésimées, non personnalisées au nom de la structure • Pas de fichier national	• Prise exclusivement par Minitel ou Internet • Carte expédiée à la structure par CST • Carte millésimée, personnalisée au nom de la structure • Pas de fichier national	• Prise par Minitel depuis sept. 1999 • 100 diplômes offerts pour toute demande de plus de 100 passeports ou articles dérivés.	•Prise exclusivement par Minitel ou internet	• Obligation d'actualiser la fiche d'identité par Minitel • Obligation de saisir depuis sept. 1999 les membres du bureau	• Saisie ou actualisation obligatoire en début de saison par Minitel ou Internet • Si saisie sur Internet, possibilité d'imprimer la fiche	• Demande label Club FFCK ou label PCN par fiche, chèque label PCN 1500 F joint	• Demande de label Club FFCK et label PCN par Minitel ou Internet • compte débité de 150 0F si label PCN attribué
Membre Agréé (membre associé) ou organisme sous convention	• Ne peut pas en délivrer	• Ne peut pas en délivrer	• Prise possible depuis sept. 1999 par Minitel ou commande à la boutique	• Prise exclusivement par Minitel ou Internet	• Prise possible depuis sept. 1999 par Minitel ou commande à la boutique	• Prise exclusivement par Minitel ou internet • Délivrance d'un code et d'un mot de passe aux organismes sous convention	• Première saisie par la FFCK • Saisies possibles sur Minitel par les structures • Obligation de verser la cotisation annuelle par chèque	• Saisie ou actualisation obligatoire en début de saison par Minitel ou Internet • Saisie du bilan d'activité obligatoire pour fixer le montant de la cotisation • Si saisie sur Internet, possibilité d'imprimer la fiche	• Demande de label PCN par fiche, règlement de 1500 F par chèque	• Demande de label PCN par Minitel ou Internet • Compte débité de 1500 F si label PCN attribué
Comité Régional	• Ne peut pas en délivrer • Reçois une quote part de 39 F par CC+ jeune et 45 F par CC+ adulte	• Ne peut pas en délivrer • Reçois une quote part de 39 F par CC+ jeune et 45 F par CC+ adulte	• Prise possible depuis sept. 1999 par Minitel ou commande à la boutique	• Prise exclusivement par Minitel ou Internet	• Prise possible depuis sept. 1999 par MInitel ou commande à la boutique	•Prise exclusivement par Minitel ou Internet	• Obligation d'actualiser la fiche d'identité par Minitel	• Saisie ou actualisation obligatoire en début de saison par Minitel ou Internet • Si saisie sur Internet, possibilité d'imprimer la fiche	• Réuni la commission d'agrément des labels et saisi les demandes de labels • Rassemble les cotisations PCN de 1500 F et les expédie à la FFCK	• Réuni la commission d'agrément des labels et valide les demandes par minitel ou internet • Possibilité de consulter et d'imprimer les fiches d'identité et demande de labels des structures de la région
Comité Départemental	• Ne peut pas en délivrer	• Ne peut pas en délivrer • Reçois une quote part de 5F par CC+ en fin de saison	• Prise possible depuis sept. 1999 par Minitel ou commande à la boutique	• Prise exclusivement par Minitel ou Internet • Reçois une quote part de 1F par carte 1 jour et 2 F par carte 7 jours en fin de saison	• Prise possible depuis sept. 1999 par Minitel ou commande à la boutique	•Prise exclusivement par Minitel ou Internet	• Obligation d'actualiser la fiche d'identité par Minitel	• Saisie ou actualisation obligatoire en début de saison par Minitel ou Internet • Si saisie sur Internet, possibilité d'imprimer la fiche		



→ Etudier si ce n'est pas encore fait la possibilité de passer en autorisation de prélèvement avec la F.F.C.K. plutôt que de créditer mon compte par chèque. C'est sans risque, rapide, gratuit et parfaitement vérifiable grâce aux relevés des mouvements comptables que je reçois chaque trimestre et qui valent factures.

☛ **Avant le 31 octobre 2000**

→ Essayer de saisir ma première commande sur Internet pour comparer.

→ Si je suis un Club ou un Membre Associé, renseigner le bilan d'activité (obligation pour le membre associé) et la demande de label. Attention, mon compte " F.F.C.K. " doit être alimenté si je veux que mes demandes aboutissent.

☛ **A partir de décembre 2000**

→ Une fois que mon label me sera accordé, je pourrais imprimer ma fiche d'identité " officielle " de la F.F.C.K. pour la saison 2000/2001 et la présenter à mes partenaires.

→ Préparer ma saison 2001 en utilisant au mieux les produits que me proposent la F.F.C.K.

D - Pour en savoir plus :

➢ Reportez-vous aux **CKI n°82 page 4 et n°81 page 4.**

➢ Un mode d'emploi sera joint au Guide Club 2001 et vous sera délivré séparément sous forme d'un fascicule en septembre 2000.

➢ Le siège de la FFCK, Département des Services, est à votre disposition pour répondre à vos questions. Téléphonez au **01 45 11 08 59**.



FFCK : Igor Meijer

STATISTIQUES FEDERALES

Le CKI 82 présentait un tableau par région, des titres fédéraux (Cartes Canoë Plus, Cartes Découvertes 1 jour et 7 jours) et des passeports pagaies couleurs achetés par les structures au 1er mai 2000.

Le prochain CKI présentera le même tableau récapitulatif pour la saison sportive 1999-2000.

A ce jour voici quelques éléments de comparaison au plan national :

Critère \ Date	1er juin 1998	1er juin 1999	1er juin 2000
Carte Canoë Plus	26097	25457	26330
Cartes Découvertes 1 J		19740	25980
Cartes Découvertes 7 J		1380	700
Passeports Pagaies Couleurs	4123	6305	7867
Nombre de Clubs ayant délivré leur première CC+	666	670	711 (sur 786 clubs affiliés)

En outre, 11,5 % des adhérents titulaires de la Carte Canoë Plus possèdent au 1er juin leur niveau " Pagaies Couleurs " renseigné par milieu (selon fiches adhérents saisies par Minitel)



LES LABELS 2000 EN QUELQUES CHIFFRES

356 labels Club FFCK et 82 labels Point Canoë Nature ont été délivrés cette saison.

Les labels *, ** et *** représentent respectivement 20%, 50% et 30% des labels Club FFCK.

La mention " Ecole Française de Canoë Kayak " accompagne 90% des 438 labels.

Promotion

La promotion de ces structures s'appuie sur un pack (panneau, drapeau, autocollants, affiches, éléments Pagaies Couleurs, …) et sur une information directe du siège à destination des partenaires : services de l'Etat concernés, collectivités territoriales, fédération des offices de tourisme, presse, …

Régions à l'honneur

Les 5 régions qui possèdent le plus de labels sont : Bretagne, Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Pays de Loire, Centre. Ces comités régionaux (soit 20 % des comités) cumulent 165 labels (soit 40 % des labels). Il est notable que 4 de ces 5 comités sont situés dans le quart Nord Ouest de la France métropolitaine.

LE STADE D'EAU VIVE DE SAINT-LAURENT-BLANGY REDONNE DES COULEURS AUX ENTREPRISES



Bâti dans le cadre d'une politique de réhabilitation de friches industrielles, le stade d'eau vive de Saint-Laurent de Blangy renoue avec son passé proche.

En 1997, le championnat corporatif de canoë-kayak de la ville d'Arras était lancé avec 6 entreprises, le championnat 2000 en accueillera 14. La montée en puissance de ce challenge inter-entreprises témoigne d'un renouveau du sport en entreprise, en particulier sous la forme ludique. Les loisirs récréatifs ont le vent en poupe.

La formule retenue pour ce challenge : 2 manches par équipes de 4 personnes.

La première manche est en eau plate. Il s'agit de réaliser par équipe un relais de 2 X 1500 mètres en canoës biplaces.

La deuxième épreuve se déroule en raft avec le calcul d'un bonus selon le nombre de frappe sur un ballon suspendu au-dessus de la rivière.

Ce challenge séduit les entreprises qui prévoient des séances de canoë-kayak pour s'améliorer, progresser et pourquoi pas gagner l'année prochaine. Il constitue une piste prometteuse de développement de l'animation de proximité et de l'accueil de public adulte.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE DESCENTE



FFCK : Igor Meijer

Les championnats du Monde de canoë-kayak de Treignac ont confirmé l'immense pouvoir de séduction de la Vézère auprès des kayakistes français et étrangers. Durant deux ans des lâchers d'eaux exceptionnels ont permis d'accueillir les diverses nations déterminées à décrocher des médailles sur un parcours d'eau vive plébiscité à l'unanimité comme l'un des plus beaux d'Europe.

Sur le plan sportif l'Equipe de France remporte le plus grand nombre de médailles distribuées :

- en individuel : deux médailles d'argent et deux de bronze
- en équipe le titre mondial, une médaille d'argent et deux médailles de bronze.

  Au final l'équipe de France remporte deux des trois Coupes des nations en Canoë et Kayak Dames, la Coupe kayak hommes revenant à l'équipe allemande.

La Fédération avait assigné comme objectif majeur un titre mondial individuel. Objectif réalisable avec la catégorie kayak dames mais qui ne sera pourtant pas atteint. Magali Thiebaut laisse s'envoler le titre pour cinq dixième de seconde au bénéfice de la Tchèque Michala Stranadova dernière concurrente à franchir la ligne d'arrivée dans un ambiance explosive, les yeux des spectateurs rivés sur le chrono déroulant de l'affichage de résultats. Anne Blandine Crochet accroche la médaille de bronze. Laurence Bénezit et Nathalie Leclerc terminent 5ème et 6ème.



FFCK : Igor Meijer

En revanche en C1 Stéphane Santamaria réalise une grande course pour terminer deuxième derrière l'incroyable Vladimir Panato qui remporte au passage son cinquième titre mondial et entre définitivement dans la légende. Stéphane s'affirme ici devant plusieurs céistes aux palmarès internationaux prestigieux (Spelli, Stiefenhoefer). Olivier Koskas confirme les progrès réalisés par sa catégorie dans un environnement international très relevé : 8ème mais à seulement trois secondes du podium.

Côté canoës biplaces des résultats sans surprises, les Slovaques avec Vala-Slucik remportent facilement leur deuxième titre mondial ainsi que la deuxième place avec Sutek-Grega mais pour seulement quelques dixièmes de secondes devant les Ardéchois Aymard–Pigeron. Cet équipage accède ainsi, lors de son premier championnat du Monde, directement à la troisième marche du podium devant l'équipage Corrézien Gautier-Laurent 4ème devant leur public.

En kayak homme l'Allemand Koelmann confirme son écrasante suprématie mondiale en remportant son deuxième titre consécutif devant son compatriote Florian Wholers et l'italien Pontarollo abonnés aux podiums mondiaux. Face à la supériorité des Equipes allemande, italienne et tchéque les kayakistes Français sont distancés en place et en temps (Fargier 7ème, Clérin 9ème, Saunier 10ème).

En course individuelle, nous constatons que les médailles françaises sont remportées par trois des quatre athlètes pré-sélectionnés suite à la saison 1999.

En course par équipe, les Françaises remportent logiquement le titre en kayak dames. Les C1 terminent seconds derrière une très belle et motivée équipe croate. Les C2 assurent un troisième place derrière l'équipe slovaque qui réussit à devancer les Allemands. Les kayaks hommes français laissent s'échapper le titre mondial pour terminer troisième à quatre secondes des nouveaux champions du monde tchèques. Une équipe tchèque bien organisée en plein renouveau qui a su saisir la chance offerte par une équipe allemande archi-favorite qui rate complètement sa course.

Que nous enseignent ces championnats du Monde ?

Durant ces deux années, l'Equipe de France a bénéficié du soutien sans faille de la fédération et de sa direction technique, des responsables locaux de l'organisation et enfin du public qui s'était déplacé massivement sur les bords de la Vézère pour participer à cette immense fête du canoë-kayak.



FFCK : Igor Meijer

Pourtant, si la France remporte le plus grand nombre de médailles, l'effet mondial n'a pas eu sur les résultats sportifs la même ampleur qu'en 87 sur l'Isère ou comme en 98 à Garmisch en



FFCK : Igor Meijer

Allemagne pour l'équipe allemande. Depuis quelques années le travail de fond de développement international mené par la FFCK a permis bien sûr d'introduire de nouvelles nations débutantes dans notre discipline mais a également eu pour effet de rassurer et d'augmenter la confiance de fédérations déjà investies historiquement dans notre sport. Ces dernières aujourd'hui convaincues par l'intérêt que représente notre discipline ont décidé d'améliorer les structures et les moyens de leurs équipes nationales. Ainsi plus d'une dizaine de nations ont disposé des moyens nécessaires pour se déplacer sur tous les lâchers d'eaux de la Vézère, libérer des athlètes de toutes contraintes et organiser des stages d'entraînement.

Ce renouveau de la discipline aboutit logiquement à un plus grand partage des médailles qui jusqu'alors concernait essentiellement l'Allemagne, la France et l'Italie. De plus en plus de nations ont le potentiel d'accrocher une médaille individuelle ou collective et concentrent leurs efforts dans une ou deux catégories maximum. Treignac a permis le retour ou l'arrivée sur le podium de la République Tchèque, de la Slovaquie, de la Slovénie et la Croatie. Ce fut également pour certaines nations l'occasion de rentrer pour la première fois dans les dix premières d'un classement individuel. Les courses par équipes constituent pour ces pays des objectifs prioritaires.

Dans ce nouveau contexte, l'Italie décroche une médaille d'or, une d'argent et deux de bronze (dans deux catégories : C1 et KH1). L'Allemagne jusqu'alors présente sur tous les podiums, ne gagne seulement qu'une médaille d'or et une d'argent (dans une seule : KIH).

Au-delà des résultats sportifs, ces championnats du Monde par la qualité de leur organisation, leur impact sur le public et le niveau des courses disputées, ont offert aux athlètes et tous ceux qui les ont soutenu, des émotions inoubliables. Un tel événement valorise et crédibilise l'investissement de nos athlètes et des différents partenaires qui les soutiennent dans leur quête quotidienne de la performance.

Cette nouvelle impulsion donnée à notre discipline sur le plan international en confirme l'intérêt et l'adhésion qu'elle suscite dans notre fédération. Pour anticiper le durcissement de la compétitivité internationale que cet essor croissant va impliquer, la Descente en France se doit également de réfléchir maintenant aux stratégies permettant de conserver sa place au plus haut niveau mondial.

Merci à tous ceux qui, présents sur les berges de la Vézère, ont soutenu notre Equipe de France et ont contribué par leur enthousiasme à la réussite de cet événement.

INTERNET ET LE HAUT-NIVEAU EN CANOË KAYAK

A l'occasion des Championnats du Monde de descente à Treignac, ainsi que lors des piges slalom ou course en ligne, le site Internet fédéral a accueilli plus de 2000 visiteurs sur les pages dédiées à ces événements. Coupe du Monde de slalom, championnat d'Europe de course en ligne et Jeux Olympiques vous y attendent dans les semaines à venir, ainsi que tous les renseignements relatifs à l'activité des clubs et de la fédération.

JEUX OLYMPIQUES - SLALOM DERNIERE MINUTE

Mademoiselle Peggy DICKENS a été hospitalisée le 10 juin 2000 pour une thrombose veineuse profonde pelvienne. Son état de santé est actuellement stable, mais nécessite un traitement prolongé et une suspension de toute activité d'entraînement ou de compétition de plusieurs mois. Par conséquent, Mademoiselle Peggy DICKENS ne participera à aucune compétition du circuit international 2000, ni aux Jeux Olympiques de Sydney pour lesquels elle était sélectionnée dans la catégorie Kayak Dame Slalom.

WAVE SKI

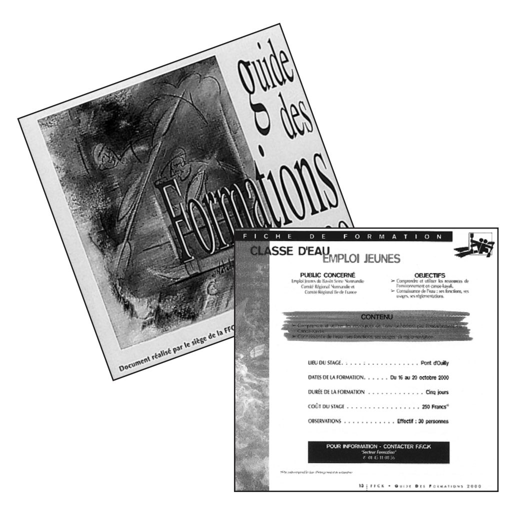
Mathieu Babarit, Manu Gendron, Hubert Touchais, Mathieu Lanot, Sylvain Pladys, Gérard Lucas, ronau Leloutre et Caroline Angibaud ont le plaisir de représenter la France lors des Championnats du Monde en Afrique du Sud (15 juin – 9 juillet).

FREESTYLE

L'Equipe de France pour les pré-mondiaux de Sort (28 juin au 2 juillet) sera composée de :

- kayak dame : Lynda Heroui (SNTM), Teura Soret (Sauveterre), Eva Monino (Embrun), Marie-Pierre Herman (Verdelot)
- kayak homme senior : David Arnaud (CNP), Hervé Amalbert (Vinon sur Verdon), David Pigeyre (Mende), Alex Dimitriou (Nosyka), Damien Ferrandon (Oyonnax), Aymeri Semeria (team tabaz), Sylvain Lamy (Vallon Plein Air), Nicolas Chassing (JEV)
- kayak homme junior : Mickaël Hyla (ASVOLT), Ludovic Escurrier (ASVOLT), Romain Bottai (Verdelot), Romain Planchais (TCK)
- canoë : Xavier Lacroix (Marseille), Roland Davau (Avignon), Cédric Courbis (Marseille), Kamel Abdalah (Colle sur loup)

CALENDRIER 2000 DES FORMATIONS : A VOS GUIDES



Courant du mois de mars 2000, l'ensemble des présidents de club ont reçu le premier Guide des Formations 2000. Ce guide a pour objectif de faire connaître l'offre de formation qui s'est modernisée et globalisée notamment suite à la professionnalisation de nos structures. Le choix des actions de formations retenues a été fait en fonction du projet de développement fédéral et des résultats de l'enquête emploi.
Où en est-on après 6 mois ?

LES ACTIONS REALISEES

Le stage F2 : formateurs de formateurs

Destiné à délivrer l'agrément et procéder aux recyclages de formateurs de cadres, le F2 2000 a regroupé plus de 60 personnes en Gironde à Bombannes. Organisé chaque année le premier week-end de février, c'est un moment fort de la vie de la Commission Nationale Enseignement et l'occasion de travailler dans un esprit convivial à l'harmonisation des différentes sessions de formations.

Le kayak VitAL

Le kayak VitAL cristallise la volonté politique fédérale de s'adresser au public adulte et de développer l'animation de proximité. Passé la première étape "du avec quoi ?" de la conception de ce kayak d'un genre nouveau, il fallait constituer une dynamique et fédérer des énergies autour de ce bateau. Comment concilier les notions de produits, de services tout en conservant la vocation des structures associatives ? Quels sont les contenus possibles d'une animation VitAL ? …, de nombreuses questions ont été soulevées. Après la réflexion, l'expérimentation au sein des sites pilotes pour confronter la théorie à la pratique.

Formation des assistant(e)s des comités

Les assistants(es) en région, mais aussi les assistants(es) du siège national ont pu échanger et débattre autour de leurs métiers. Connaître, mutualiser et capitaliser le travail et les expériences de chacun dopent les services administratifs et renforcent l'efficacité de nos actions. En dessinant les contours de ces métiers, on clarifie les rapports employeurs/employés.

LES ACTIONS A VENIR

Entraîneurs 2ème degré descente - slalom - course en ligne

Pilotées par les Entraîneurs Nationaux, ces formations visent à diffuser l'information sur l'entraînement du haut-niveau et former des cadres diplômés. Connaître les exigences du haut-niveau aujourd'hui, confronter son expérience avec ses collègues et réfléchir aux modes de transmissions des savoirs pratiques que l'on veut faire acquérir ou simplement améliorer son coaching, voilà ce que l'on peut attendre

Classe d'eau Emploi-Jeunes du bassin Seine Normandie du 16 au 20 octobre à Pont d'Ouilly

La F.F.CK. en collaboration avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et les Comités Régionaux de Normandie et d'Ile de France organisent une classe d'eau spécialement conçue pour les Emploi-Jeunes qui œuvrent dans le canoë-kayak. C'est une classe d'eau prototype qui s'ajoute au calendier des 800 classes d'eau organisées chaque année par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le programme de la semaine est découpé en deux parties :

1 - un tronc commun à toutes les classes d'eau relatif aux fonctions et aux usages de l'eau, sur la base de rencontres et d'échanges avec les acteurs et les élus locaux,
2 - une partie spécifique conçue autour de la découverte du milieu par la pratique de canoë-kayak, sans oublier les aspects juridiques liés aux conflits d'usages.

Les principaux intervenants :

- les élus locaux,
- les techniciens de l'Agence de l'Eau,
- des spécialistes de l'animation en milieu naturel,
- un juriste.

L'ambition de cette semaine est de mieux appréhender l'environnement à travers l'enseignement du canoë-kayak et de mieux comprendre la politique de gestion des rivières en France.

Il est évident que cette classe d'eau s'inscrit pleinement dans le plan de formation des Emploi-Jeunes, et en particulier pour les structures qui bénéficient d'une aide financière de l'Agence de l'Eau qui peut sous certaines conditions aider au financement et au fonctionnement des Emploi-Jeunes.

Les stages F2 sécurité : 09 et 10 septembre pour l'eau vive à St Pé de Bigorre et 16 et 17 septembre pour la mer à Antibes

Prévus à l'attention des formateurs de cadres fédéraux, ces stages permettent à partir de l'expérimentation d'appréhender les techniques de sécurité en eau vive et en mer. C'est aussi l'occasion de faire progresser les contenus de formations relatifs à la sécurité dans les diplômes fédéraux. Sensibiliser les cadres à la sécurité, c'est faire diminuer les risques d'accidents.

Environnement et formation les 25 et 26 novembre à Bois Le Roi (Ile de France)
Attention la date et le lieu sont modifiés par rapport au guide des formations.

Organisé par l'UCPA, ce stage s'adresse aux adhérents, aux pratiquants, aux dirigeants, aux cadres, à toutes les personnes qui s'intéressent à la partie environnementale dans les formations. Quelle place pour l'environnement dans les formations ? Comment transmettre des valeurs d'Eco citoyenneté aux pagayeurs ?

Dans le prochain CKI, nous décrirons la mise en place d'une formation pour les salariés et les dirigeants en réponse à la professionnalisation de nos structures.

Pour vous inscrire, reportez-vous à votre Guide des Formations et remplissez le bulletin d'inscription.

HOMOLOGATION EN 6ÈME CATÉGORIE ET PAR VOIE DE CONSÉQUENCE EN 5ÈME CATEGORIE

Depuis maintenant plus de vingt ans, le dossier homologation du *"kayak de mer"* est ouvert à la fédération sans concrétisation effective. Nous avons travaillé pour essayer de faire aboutir ce dossier le plus rapidement possible. Le texte est actuellement en attente de signature au Ministère des transports et nous attendons avec impatience.

Il est important de noter l'esprit dans lequel le travail final a été réalisé. Les points suivants auront été les éléments directeurs de la réflexion :

Au point de vue administratif :
- faire aboutir le dossier sur une réglementation (et non plus un avis dérogatoire ou une dérogation),
- intégrer la réglementation actuelle de la navigation de plaisance,
- intégrer le texte de référence sur la sécurité de la navigation de plaisance.

Au point de vue général :
- travailler sur une réglementation qui s'applique à tous les usagers,
- accepter les contraintes générales des Affaires Maritimes dans la mesure où elles nous paraissent fondées pour la sécurité de chacun.

Au point de vue technique :
- donner des caractéristiques simples qui puissent être comprises par tous (en particulier ceux qui vérifient le matériel),
- respecter des évolutions possibles dans la pratique et le matériel en établissant des limites à ne pas dépasser.

Au point de vue de la mise en œuvre :
- proposer notre soutien technique et logistique pour régulariser la flotte actuelle.

Nous attendons la sortie du texte pour vous donner de plus amples informations…..

LIVRET DES JUGES ET DES ARBITRES

Le corps Arbitral a décidé de créer le livret des Juges et des Arbitres pour :
- mieux suivre le cursus de leur formation,
- inciter à la mise en place ou au renforcement de formations structurées.

Ce livret est disponible au siège de la fédération. Chaque comité régional ou commission nationale devra faire une demande à l'occasion d'une formation afin de délivrer le livret à chaque personne concernée.

Tous les juges et arbitres en activité recensés à ce jour et titulaires de la Carte Canoë Plus recevront le livret à leur adresse.

Le livret des Juges et Arbitres concerne l'ensemble des titres décernés par la Fédération Française de Canoë Kayak dans le secteur du Jugement et de l'Arbitrage.

A titre indicatif, les activités et les rôles concernés par ce livret sont les suivants :

Slalom	Descente	Wave Ski	Merathon	Course en Ligne	Kayak Polo
Juge-Arbitre Juge Chronométreur Responsable des juges	Juge-Arbitre Juge Chronométreur	Juge-Arbitre Juge	Juge-Arbitre (Commissaire de course) Juge	Juge-Arbitre Juge	Juge-Arbitre Arbitre Marqueur Chronométreur

Ce livret est obligatoire et personnel.

Il constitue une reconnaissance officielle de la F.F.C.K. du rôle primordial que les Juges et les Arbitres remplissent lors des compétitions sportives et manifestations de notre fédération.
Il permet de suivre leur formation et de réaliser le suivi de leurs interventions.

Il appartient à son détenteur de veiller à ce que son livret des Juges et des Arbitres comporte toutes les attestations et validations nécessaires.

Chacun doit le présenter aux personnes responsables au cours de sa formation et, par la suite, au Juge-Arbitre de chaque compétition sur laquelle il intervient de façon officielle.

Vous n'avez rien à inscrire vous-même sur ce livret excepté les renseignements généraux.

En ce qui concerne la formation, **les validations** sont obligatoirement effectuées par des **Formateurs reconnus** par la F.F.C.K., à l'aide d'un tampon distinctif nominatif fourni par le siège fédéral.

Les interventions officielles pour les Juges et Arbitres sont validées par le Juge-Arbitre.

Pour sa part, le Juge-Arbitre fait valider ses interventions par le Président de la Commission Nationale de l'activité concernée.

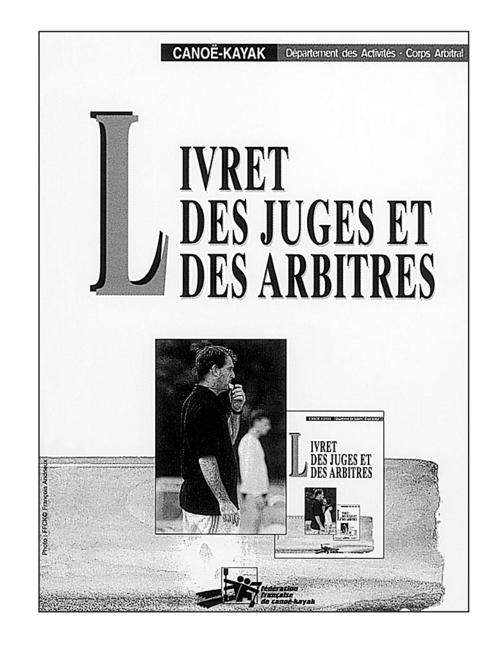
Les diplômes de Juge et d'Arbitre sont délivrés :
- par les Comités Régionaux, pour les titres régionaux,
- par le Siège fédéral, pour les titres nationaux,
- par la Fédération Internationale de Canoë, pour les titres internationaux (excepté pour les activités régies par une autre fédération internationale).

Pour prétendre à la fonction de **Juge-Arbitre**, l'expérience en tant que Juge ou Arbitre est le critère principal.

De plus, des formations complémentaires peuvent être exigées.

Le rôle du Juge et de l'Arbitre

Le Juge ou Arbitre est responsable de la conduite des compétitions et de l'enregistrement et rédaction des états de résultats destinés à l'établissement du classement.
Garant et dépositaire de l'application des règles, il veille au respect du principe d'équité sportive. Il favorise le jeu écartant tricherie et violence basé sur le respect de l'adversaire. Il arbitre la compétition et sanctionne, le cas échéant, les infractions commises. Capable de faire face à n'importe quelle situation, le Juge ou Arbitre constitue une autorité morale réglementaire.
Il se doit de représenter dignement sa discipline en toute circonstance même lorsqu'il n'œuvre pas. Ses propos doivent, en toute circonstance, respecter les directives générales de la fédération.
Sa fonction est donc indispensable à la pratique sportive et à ce titre doit être considérée comme respectable et respectée de tous.
Une formation initiale suivie de sessions régulières de recyclage lui apporte la connaissance et la crédibilité nécessaires à l'exercice de ses fonctions.





6EME EDITION DE L'OPERATION "1000 PAGAIES"

Le dimanche 8 octobre 2000 se déroulera dans chaque région la 6ème édition de l'opération " 1000 Pagaies ".
Comme les années précédentes, le siège mettra à disposition des organisateurs un certain nombre de prestations :

- conception d'une affiche nationale 60 X 40 reprenant le visuel national de l'opération "1000 Pagaies",
- fabrication d'autocollant à distribuer à tous les participants,
- réalisation d'un dossier de presse spécifique à envoyer à la presse nationale et régionale,
- présence d'un élu national de la fédération sur chaque site.

De plus, le siège fédéral souhaite inciter les organisateurs à se rapprocher du secteur de l'entreprise.
Pour cela, il s'engage à verser une participation financière de 2000 F, après accord du représentant national présent sur le site, à tous les organisateurs qui auront réussi à monter une opération inter entreprises.
Pour être prise en compte, l'opération devra regrouper au moins 5 équipes d'entreprises de 6 personnes minimum chacune.

Afin que le siège fédéral puisse mettre en place les services communs, nous vous demandons de nous adresser les informations suivantes **au plus tard le 28 août 2000 :**

- coordonnées complètes du R1 de l'organisation,
- adresse du lieu de la manifestation (ou lieu de rendez-vous),
- nom et adresse du club support de l'organisation,
- horaires de la manifestation,
- types d'animation prévues.

Après la date du 28 août, les comités régionaux qui n'auront pas répondu ne pourront pas prétendre aux services ci-dessus.

LA GRANDE RENCONTRE...


FFCK : Igor Meijer

Pas moins de 300 membres de La Tribu se sont réunis jeudi 08 juin, à 100 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques de Sydney, au Jardin d'Acclimatation à Paris pour rencontrer la Génération Sydney.
Cette " Grande Rencontre " a été un moment fort et unique où tous les invités, une fois tatoués, ont pu suivre une présentation originale des 14 athlètes sélectionnés pour Sydney ainsi que des 20 personnes du staff fédéral les encadrant.
A la suite d'un grand buffet, où il était possible de goûter aux saveurs du kangourou et de l'autruche, la diffusion d'un clip, riche en émotions, ainsi que l'interprétation d'une chanson spécifique La Tribu ont montré aux athlètes qu'ils pouvaient compter sur le soutien des membres de La Tribu.
Merci à tous ceux qui ont participé à cette soirée. Quant aux autres membres qui n'ont pas pu se déplacer, ne vous inquiétez pas, vous aurez encore de nombreuses occasions de répondre présent à l'appel de La Tribu. Vous pouvez d'ailleurs vous exprimer sur le forum de discussion du site La Tribu : www.ffcanoe.asso.fr/sydney

LA JEAN OLRY - TRAVERSEE DE PARIS EN CANOES ET KAYAKS

Dimanche 17 septembre 2000

ORGANISATION :
Agence de l'Eau Seine Normandie et Comités Départementaux de Paris et Hauts de Seine

RENSEIGNEMENTS :
Daniel SIMONAUD - 20, rue des rosiers - 92500 Rueil Malmaison - Tél. : 01 47 32 33 33 - 06 09 76 26 84 - Fax : 01 47 74 92 51

INSCRIPTIONS :
Sur place de 7h45 à 8h45 - Gratuite pour les licenciés
Pour les non encore licenciés : **50 F** de frais de participation dont assurance.

RENDEZ-VOUS et MISE A L'EAU :
Au port Saint Bernard, Jardins Tino ROSSI **à partir de 7h30.**
Pour accéder au port Saint-Bernard, empruntez le boulevard rive gauche, depuis le pont d'Austerlitz vers le pont de Sully. L'entrée se trouve en face la Faculté des Sciences.

PARKING :
Au départ et à l'arrivée (conformez-vous aux consignes données par notre service d'ordre)
Une navette par autocar fera la liaison entre l'arrivée et le départ.

DEPART :
9 heures impératif.
La navigation se fera rive droite, dans le quart de la largeur du fleuve et par le bras Marie au départ à droite.

ARRIVEE :
Sous le pont de Sèvres, rive gauche.
Parking de la gare du pont de Sèvres accessible par les quais face au musée de céramique de Sèvres.

REMISE DES PRIX :
Sur place à l'arrivée vers 12 heures.

EMPLOIS SAISONNIERS

Employeur : Club Nautique de la vie (85220 Apremont)
Poste : 1 animateur canoë-kayak pour plan d'eau de 177 Ha
Disponibilité : du 3 Juillet au 27 Août
Formation : Moniteur Fédéral de canoë-kayak,
Rémunération : 7000 frs net/mois, jour de congé le dimanche
Contact : Club Nautique de la Vie
85220 Apremont - Tel/fax : 02 51 55 72 13

Employeur : Centre de vacances du Comité d'entreprise Fafarge
Poste : 1 animateur canoë-kayak
Lieu : Lapalisse dans l'Allier
Activité : encadrement d'un groupe d'enfants de 14 à 16 ans pour toutes les activités traditionnelles d'un centre de vacances,
Responsable de l'ensemble des activités canoë du centre.
Disponibilité : du 2 Juillet au 24 juillet
Formation : BAFA avec qualification canoë-kayak
Rémunération : environ 4000 frs, nourri, logé, blanchi
Contact : Madame FERES Françoise au 01 60 14 66 94

Employeur : Centre de vacances du Comité d'entreprise Fafarge
Poste : 1 animateur canoë-kayak
Lieu : Ecole de voile située à l'embouchure de l'Avon et du Balon
Activité : Initiation au canoë-kayak, activité complémentaire de l'école de voile.
Disponibilité : du 15 Juillet à la fin août
Formation : Brevet d'Etat ou BAFA qualification Canoë-Kayak
Contact : Monsieur MAILLARD après 20h00 au 02 98 71 35 24

Employeur : Centre de vacances PEUGEOT
Poste : 1 animateur kayak de mer
Lieu : Plougasnou en Bretagne
Disponibilité : du 5 Juillet au 25 juillet et du 27 juillet au 22 août
Formation : BE canoë-kayak
Contact : Monsieur ou Madame DELSART au 02 31 97 30 36

Employeur : Caisse d'allocations Familiales de la côte d'Or
Poste : 1 animateur canoë-kayak
Lieu : Base de Plein Air Lac de Sathenay
Activité : Initiation au canoë-kayak, enfants et jeunes.
Disponibilité : du 31 Juillet au 24 août
Formation : Brevet d'Etat de canoë-kayak
Contact : P. SOLOGNY au 03 80 66 36 92

Employeur : Les Blachas
Poste : Initiation au canoë pour les clients d'un camping, entretien du matériel
Formation : Brevet d'Etat de Canoë-kayak, ou BAPAAT canoë
Disponibilité : 4 mois sur la base de 37 heures par semaine (de ce jour à la fin août ou fin septembre), pas de travail le week-end en juillet et août.
Salaire : 8200 francs brut par mois, possibilité de logement, de restauration à 25 francs
Contact : Eric ou Didier au 04 75 88 02 07

Employeur : Villages vacances des Alpes de Haute-Provence
Poste : Un animateur de canoë-kayak
Activité : Séances d'initiation pour adultes et enfants sur plan d'eau.
Formation : Brevet d'Etat de Canoë-kayak,
Disponibilité : Juillet et Août 2000.(permis B demandé)
Salaire : 7500 francs brut
Contact : Jean-Michel COEFFE au 04 92 85 53 58

Employeur : Club de canoë-kayak de Noisy Le Grand
Poste : 1 animateur canoë-kayak pour animation d'été
Disponibilité : Juillet août 2000 à temps plein
Formation : Brevet d'Etat de canoë-kayak
Salaire : Intéressant
Contact : Laurent BES au 01 43 03 79 88

Employeur : CESL de Draveil
Lieu : Chambon-sur-Lac, plan d'eau calme
Poste : 1 animateur canoë-kayak dans une équipe pour animation d'été
Disponibilité : du 3 Juillet au 1er Août et du 4 au 29 Août 2000
Formation : Brevet d'Etat de canoë-kayak ou BAFA qualification Canoë-Kayak
Salaire : 150 francs net par jour, logé, nourri.
Contact : Monsieur BORG Serge au 01 69 03 29 49

Employeur : L'échappée verte
Lieu : Montpellier et le département de l'Hérault (la Grande Motte, le Cap d'Agde, Ganges)
Poste : 2 BEES canoë-kayak ou 2 BAPAAT spécialisés canoë-kayak
- Encadrement de groupes principalement des adultes et des familles lors de randos guidées sur mer, rivière et étangs (journée, 1/2 journée et week-end)
- Missions commerciales dans les campings et villages vacances,
- Vente de matériel en magasin à Montpellier.

Disponibilité : Mi-Juin à fin Août (possibilité de débuter le contrat début Juin)
Formation : Brevet d'Etat de canoë-kayak, Moniteur Fédéral
- Expérience d'encadrement de groupes ainsi que bon contact avec le public,
- Connaissance ou intérêt pour l'environnement
- Expérience des véhicules avec remorque
- Expérience du Kayak de mer appréciée ainsi que des notions commerciales.

Salaire : BE 7500F net + primes sur vente/ BAPAAT 6200F net + primes sur ventes
Possibilité de logement, prix intéressants
Contact : 04 67 41 20 24 ou 06 13 07 04 03

Employeur : Association Vacances Energie
Lieu : Jousseau (86), 50 enfants de 8 à 13 ans
Poste : Un animateur de canoë-kayak en centre de vacances à dominante Moto / Quad
Formation : Animateur BAFA
Brevet d'Etat de Canoë-kayak
Disponibilité : du 3 au 16 Août 2000
Contact : Denis PERRON au 06 13 51 11 51

Employeur : Ville de Rochefort
Poste : Animateurs de canoë-kayak
Activité : Animation en centre de vacances en Corrèze
Formation : Brevet d'Etat de canoë-kayak ou BAFA qualification Canoë-Kayak
Disponibilité : Juillet et Août 2000
Salaire : 5800 francs net par mois, logé, nourri
Contact : CV et lettre de motivation à
La ville de Rochefort
Direction du personnel
BP 30 - 17306 ROCHEFORT

Employeur : Vacances Energie
Poste : Un animateur de canoë-kayak
Activité : Encadrement d'enfants de 8 à 15 ans sur le lac dans la région de Poitiers
Découverte de l'activité, jeux, balades et perfectionnement…
Formation : Brevet d'Etat de canoë-kayak - BAFA
Disponibilité : 3 au 16 Août 2000 et du 17 au 30 Août 2000
Salaire : 169.56 francs brut / jour
Contact : Monsieur PINEAU Cédric au 01 39 11 23 40 ou 06 82 76 72 65

Employeur : Mairie de Charenton-le-Pont
Poste : des animateurs de Canoë-Kayak
Activité : Centre de Vacances à Arès (Bassin d'Arcachon).
Formation : BAFA, Brevet d'Etat de Canoë-kayak
Disponibilité : Juillet Août 2000
Contact : Candidature à adresser au Service Enfance Jeunesse
Lettre + CV
16 rue de Sully - 94 220 Charenton-le-Pont - Tél : 01 46 76 47 86

Employeur : Centre de vacances pour enfants de 7 à 15 ans
Lieu : Fouesnant (Finistère sud)
Poste : Un animateur de Canoë-Kayak
Formation : BAFA qualification Canoë-Kayak
Disponibilité : du 31 juillet au 20 août 2000
Salaire : logé, nourri, blanchi plus indemnité pour les trois semaines.
Contact : Sébastien Chiraux (directeur)
02.98.05.96.07 - 06.62.46.96.07

Employeur : Association Loisirs et Plein-Air
Lieu : Base de Goule (Cher)
Poste : Un animateur de Canoë-Kayak
Formation : Moniteur Fédéral Option Canoë-Kayak
Disponibilité : Juillet août 2000
Salaire : logé, nourri, et salaire environ 6000 francs.
Contact : Monsieur BERDOU Laurent
27, rue Louis MALLET - 18000 BOURGES
Tel : 02 48 60 83 46 ou 06 83 30 31 63

Employeur : Loisirs Alizés
Postes : 2 postes pour du Kayak de mer en Corse
4 postes pour la descente du Tarn
2 postes pour la descente des Gaves de Pau, Oloron et Aspes
Formation : BAFA qualification Canoë-Kayak ou
BAPAAT option randonnées Nautiques ou BEES
Disponibilité : Corse et Tarn : du 1er au 31 Juillet et du 1er au 31Août 2000
Camps itinérants du 10 au 31 Juillet et du 10 au 31 Août 2000
Salaire : 200 à 250 francs Net selon diplômes
Contact : Monsieur BOUHIER
34, avenue Léon Jouhoux - 92160 Antony
Tel : 01.55.59.18.90 ou tel/fax : 01.55.59.83.16

Employeur : Mairie d'Epinay sur Seine
Postes : postes pour du Kayak de mer en centre de vacances
Lieu : Pradet près de Toulon
Formation : Moniteur Fédéral Option Canoë-Kayak de mer
Disponibilité : du 1er au 31 Août 2000
Contact : Monsieur RETORT Michel
Tel : 01 34 70 06 42 - Fax : 01 48 27 56 44

Employeur : Circonscription Militaire de défense de Limoges
Postes : Animateur pour un centre de vacances
Lieu : Corréze
Formation : BE Canoë-Kayak
BAFA qualification Canoë-Kayak
Disponibilité : du 1er au 22 Juillet, du 22 Juillet au 11 Août et du 11 au 31 Août 2000
Contact : 05.55.42.84

EMPLOI-JEUNE

Employeur : l'A.S.C.E. Canoë Kayak
Poste : CDI d'Educateur, animateur sportif spécialisé
39 heures modulables annuellement
Jours de travail: Mercredi au Dimanche ou Lundi au Vendredi
Lieu : Base de Canoë Kayak de l'A.S. Corbeil-Essonnes
Formations prévues : (sur et hors temps de travail) Préparation au diplôme d'état - BAFA, BAPAAT, BEES1, BEES2
Activités : Concevoir, organiser et conduire un programme d'activité selon une progression pédagogique pour l'encadrement de jeunes minimes et cadets.
Contribuer à la mise en œuvre d'un projet éducatif pluripartenarial sur la co-éducation en primaire et sur le suivi d'une classe sportive en collège.
Expliquer et faire respecter les règles de pratique de la discipline, ainsi que les règles d'utilisation de fonctionnement et de maniement du matériel et des équipements, ainsi que les règles de sécurité en vigueur.
Transmettre les savoir liés à la technique de la discipline et à la maîtrise des conditions de pratique.
Niveau de qualification : Niveau 4
Monitorat Fédéral de Canoë Kayak (discipline Eau Vive)
Compétences requises : Esprit militant associatif
Esprit logique et d'initiatives. Aptitudes à la communication
Sensibilisé à l'environnement
Notions élémentaires de bricolage
Expérience de pratique de compétition en slalom
Permis B
Contact : Envoyer CV et lettre de motivation à:
A.S.C.E. Canoë Kayak
94, rue d'Angoulême - 91100 Corbeil-Essonnes

Employeur : Olympic Canoë-Kayak Auxerrois
Poste : Animateur Canoë-Kayak
Missions : Encadrement Ecole de Pagaie
Encadrement Centre de vacances
Initiation au Canoë-Kayak
Formation : BE 1er degré ou Moniteur Fédéral Canoë-Kayak
Possibilité réelle de formation
Type de contrat : CDD jusqu'au 30/11/2003
Rémunération : Smic
Date d'embauche : Immédiate
Contact : Envoyer CV et lettre de motivation à:
Monsieur Le Président de l'OCKA
Avenue Yver Prolongée - 89000 Auxerre

Employeur : Comité Départemental des Vosges de Canoë-Kayak
Poste : Agent de développement
Lieu : Le département des Vosges
Déplacement pris en charge
Profil : Brevet d'Etat de Canoë-Kayak ou Moniteur Fédéral en formation BE
Permis B
Allemand ou Anglais souhaité
Missions : développement des clubs
Formation : encadrement de stages
Organisation d'événements sportifs
Développement des sites de pratique : suivi du Plan Départemental de Randonnée Nautique en liaison avec le Conseil Général des Vosges
Développement de nouvelles formes de pratique et nouveaux publics
Animation de vacances.
Contrainte : Les vacances ne pourront être prises en Juillet-Août
Rémunération : BE = 110% su SMIC
Moniteur SMIC évolutif
Date d'embauche : Possibilité dès le 1er Juillet 2000
Contact : KEMPF Jean-Claude Président du C.D.V.C.K
446 route des fies - 88400 Xonrupt Longemer
Tel/Fax : 03 29 60 81 30

Employeur : Mairie de Longeville sur Mer
Poste : Emploi-jeune
Profil : Brevet d'Etat de Canoë-Kayak
Missions : Créer une animation touristique à l'extrémité nord ouest du marais Poitevin :
Location de plates et de canoës, découverte de l'environnement et activité Wave ski
Date d'embauche : 1er Juillet 2000
Contact : Mairie de Longeville sur mer
85560 Longeville sur mer
Tel : 02 51 33 30 33 - Fax : 02 51 33 33 09

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans le CKI n°82.
Pour les emplois saisonniers proposés par l'Ecole de Canoë-Kayak du Comité Alpes Provence FFCK, le diplôme demandé est le Brevet d'Etat et non pas le monitorat fédéral



Les 26 et 27 Août 2000, LE GRAU DU ROI / Port-Camargue, Languedoc Roussillon, accueille pour la première fois les Championnats de France de Kayak de Mer. A cette occasion, la ville toute entière offre son dévouement à faire de cette épreuve qui se déroulera au sein de la Petite Camargue et au pied du vieux phare de la Méditerranée, une réelle fête du sport et de la mer.

Village de pêcheurs et station balnéaire, la cité Graulenne offre ici, au sein de la Baie d'Aigues-Mortes, de parfaites conditions pour la réalisation d'une telle course.

Tempête ou canicule, le mistral et le soleil décident... Ils peuvent être tour à tour agréables, forts ou poussés à l'extrême...

Pris en tenaille entre les dunes des célèbres plages de l'Espiguette et le large, le "Golfe du Grau du Roi" constitue un parcours idéalement technique et diversifié.

Mais les conditions techniques et climatiques ne sont pas les seules à avoir été prises en considération; la capacité d'organisation des graulens, largement démontrée à l'occasion d'une manche des Championnats de France 1997, la première a avoir été mise sur pied en Méditerranée, a également pesé sur la décision fédérale.

A cela, il faut ajouter le grand intérêt que suscite aujourd'hui cette discipline dans le Sud, immensément développée et reconnue sur de telles manifestations.

Ainsi, la Mairie du Grau du Roi, le Comité Départemental du Gard, la Ligue Languedoc Roussillon, les athlètes régionaux et les bénévoles sont réunis autour du Comité d'organisation pour mener à bien ces Championnats de France d'Août 2000 au Grau du Roi.

PROGRAMME

Vendredi 25 Août 2000

14h00 * Accueil des compétiteurs à la base nautique du Vidourle
* Confirmation des inscriptions
* Contrôle obligatoire des Kayaks (pesée, mesures, marquage)

Remarque : de 14 h à 19 h, une commission expérimentale d'homologation en 6ème catégorie sera ouverte pour ceux qui le souhaitent.

19h00 Pot de bienvenue à la base nautique du Vidourle.

Samedi 26 Août 2000

11h00 Briefing Compétiteurs
12h00 Départ de la Randonnée
12h30 Départ de la course
14h00 Arrivée des premiers compétiteurs
18h00 Remises des prix
19h00 Apéritif - Repas - Concert à la base nautique du Vidourle

Dimanche 27 Août 2000

Le Dimanche, le Club de Canoë Kayak du Grau du Roi aura le plaisir de vous inviter à découvrir les traditions camarguaises. Dès 11h00, rendez-vous pour une "ferrade" dans un mas où les gardians vous présenteront leurs taureaux : tri des bêtes, marquage, quelques rasets dans les arènes en bois, tout ce qui fait le folklore camarguais. Pour clore ces festivités, grillades à l'ombre des pins d'où vous pourrez admirer les salins du midi et la cité médiévale d'Aigues-Mortes. Nous vous attendons nombreux à cette journée conviviale qui clôturera les Championnats de France de Merathon 2000.

CANOE KAYAK CLUB du GRAU du ROI
Base nautique du Vidourle
30240 LE GRAU DU ROI
Tel : 06.60.02.39.83 - Gilles Emerial - R1
Tel : 04.66.73.45.27 - Cathy Nolant - Secretaire
Fax : 04.66.73.45.30
Mail : cathy.nolant@wanadoo.fr
Site : http://merathon.free.fr/

Canoë Kayak Information n° 83
30 JUIN 2000

Publication de la Fédération Française de Canoë Kayak – B.P. 58
94344 Joinville le Pont Cedex

I.S.S.N. : 02925397

Directeur de la publication :
Christian HUNAUT

Coordination : Francis Gaillard

Ont participé à ce numéro : Hélène Bourdon, Annie Chevalier, Kaïna Godeau, Marie-Laure Etienne, Catherine Pouyat,, Rosine Tisserand, Daniel Bonnnigal, Jérôme Daval, Antoine Goetschy, Philippe Graille, Christian Hunaut, Eric Journaux, Yves Masson

ib imprimerie baudouin 77680 ROISSY - 01 64 43 53 53 - RC Melun 92B0081